



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à l'information et à l'orientation
(DRAIO)**

Rectorat

DRAIO

n° 0098 - 2025/2026

Affaire suivie par :

Michel Muller

Tél : 02 62 48 27 80

Mél : michel.muller@ac-reunion.fr

5 rue Maréchal Leclerc

97400 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le **27 AVR 2026**

Le chef de la délégation régionale académique
à l'information et à l'orientation

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Monsieur les directeurs de CIO

Objet : Activation de la plate-forme téléphonique à la DRAIO

Afin de mieux répondre aux familles sur les questions relatives à l'affectation de leurs enfants, je vous informe que la plate-forme téléphonique va être mise en place cette année à la délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO).

Celle-ci traitera de tous les niveaux de classes, **exceptées les questions relatives à Parcoursup.**

Le numéro mis à la disposition des familles est le suivant :

02 62 48 10 80

Cette plate-forme sera opérationnelle du **mercredi 20 mai au vendredi 10 juillet 2026 inclus et du lundi 10 août au vendredi 4 septembre 2026 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Néanmoins, les établissements et les personnels d'orientation constituent le premier niveau d'information des familles, à toutes les étapes de l'orientation et de l'affectation et c'est en conséquence vers vous qu'elles doivent être orientées en priorité.

Enfin, de très nombreuses informations, par exemple celles relatives à la carte scolaire pour la sectorisation, ou les guides Affelnet, sont consultables sur le site de l'académie de La Réunion, à la rubrique « Scolarité, études et examens – Orientation et enseignement supérieur – Procédures d'orientation et d'affectation des élèves », dont voici le lien :

<https://www.ac-reunion.fr/procedures-d-orientation-et-d-affectation-des-eleves-123863>

Veuillez croire, mesdames et messieurs, en notre volonté de répondre au plus près aux familles et usagers qui se questionnent par rapport à l'orientation et l'affectation de leurs enfants.

Copie à :

- Messieurs les présidents des fédérations de parents d'élèves
- Madame et monsieur les élèves délégués au CAVL
- Rectorat/division logistique/accueil du public

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation.
Conseiller du Recteur, Chef de la Délégation
Régionale Académique à l'Information,
à l'Orientation et à la lutte contre le décrochage
scolaire, Délégué Régional de l'ONISEP

Michel MULLER